

et mais à Dieu dont l'appel est longuement couronné par l'Église.

Le défunt, conseiller de l'Évangile; il le communique par ses sermons, et ne se contente pas d'une œuvre de conservation, mais il y ajoute une œuvre de conquête.

Ces idées exposées en un langage à la fois élevé et simple, ont produit une grande impression sur l'auditoire. Le défunt était un homme de bien, un homme de bien.

M. Henri Lemaitre, nouveau vicaire, a célébré sa première messe jeudi, à 10 heures, en l'église Saint-Hilaire, à MALLUIN.

Le clergé est allé le chercher processionnellement chez lui, rue de Lille. M. Lemaitre était assisté de l'autel de M. Deram, curé de la paroisse.

M. Henri Lemaitre prononça le sermon; il développa le rôle du prêtre, mission de charité et de dévouement.

A. Fournier, M. l'abbé Donat, professeur au collège de Tourcoing, ont prononcé des prières.

Deux assistances, on remarqua de nombreux ecclésiastiques parmi lesquels MM. Cateau, vicaire-général, supérieur du Grand-Séminaire de Cambrai; l'abbé Lefebvre, curé de Saint-Pierre-Saint-Paul, à Lille; les chanoines Fichaux et Stuck, de Saint-Sauveur, à Lille; Lecomte, supérieur du collège de Tourcoing.

Nous souhaitons que le ministère de M. Lemaitre porte de nombreux fruits.

Jeudi, à dix heures, M. l'abbé Dumortier, a célébré sa première messe en l'église de LIMBELLES.

Le jeune lévite a été conduit processionnellement du presbytère à l'église; à toutes les fenêtres flottaient des bannières et oriflammes.

M. l'abbé Dumortier était assisté à l'autel par M. l'abbé Vanberckel, curé de Saint-Martin, à Lille.

On remarquait dans les stalles M. le vicaire-général, curé de la paroisse; M. l'abbé Villard, vicaire-général, curé de la paroisse; M. l'abbé Villard, vicaire-général, curé de la paroisse.

On annonce les fiançailles de Madeleine Lucie Wattaert, fille de M. et Mme Henry Wattaert, avec M. Julien La Blon, fils de M. et Mme J. La Blon-Desalle.

On nous annonce la mort de M. A. WATTELOS, de Mme Angélique Pollet, décédée subitement la nuit du mercredi au jeudi, à l'âge de 73 ans.

Mme Pollet était épouse de M. Denis Pollet, ancien maître, dont la mémoire reste toujours en vénération parmi les habitants de Watteles.

Mme Pollet était une femme d'œuvres. Elle faisait partie d'un grand nombre de sociétés de bienfaisance.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

De M. Eugène Solache, ingénieur principal des travaux du fond de la Compagnie des Mines d'ESTRISSOUAT, décédé à l'âge de 59 ans.

Les funérailles du docteur Long, président du Comité de l'Arbre de Noël, ont été célébrées jeudi matin, à onze heures, en l'église Saint-Martin, à LIMBELLES.

Le deuil était conduit par l'oncle du défunt et par les membres du Comité de l'Arbre de Noël.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit à la gare de Lille, pour être inhumé.

transporté à Bayay, où a été faite l'inhumation.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

Les funérailles de M. Boselli

Les funérailles de M. Paul Boselli ont été célébrées jeudi, à midi, en l'église Saint-André, au milieu d'une assistance considérable, composée en grande partie de notabilités de Lille et de la région.

M. le chanoine Richard, entouré du clergé de la paroisse, a procédé à la levée du corps, ramené de la ville de Paris à l'hôtel de la rue Royale.

Une chapelle ardente avait été dressée dans le grand vestibule.

Derrière le cercueil était porté le drapeau de la Société de secours mutuels des cochers et gens de maison, dont M. Boselli était membre bienfaiteur.

Deux serviteurs tenaient un cartouche aux armes de Boselli, reproduites aussi sur les côtés du drap mortuaire: de sinople, au bouc, au naturel, monté par un guerrier, l'épée haute, d'argent. Le drapeau était orné de couronnes de comtes.

Le deuil était conduit par les cousins du défunt, MM. le comte Boselli, Albin Rozet, Jacques et Paul Boselli, de Toyot, le marquis de Réaulx, Henri Jobez, Dufaux, le vicomte de Laitre, de Tricombe, Gustave Serive, Crapin-Serive, Dujardin-Serive, Serive-Vicour, André Serive, Emile Serive, conseiller général, Gaston Serive, Roussel-Serive, Deacamps-Serive, etc.

S. G. Mgr Delamare, évêque de Cambrai, avait spécialement délégué pour le représenter M. le chanoine Poncelet, son secrétaire particulier.

Parmi les personnalités présentes, citons Mgr Baunard, recteur de l'Université Catholique, le chanoine Carton, architecte, doyen de Saint-Pierre-Saint-Paul, le chanoine Masquelier, directeur de la Croix du Nord, le chanoine Vandamme, l'abbé Buns; le général comte de Germiny, le commandant Delanno, Benoit, chef d'escadron au 8^e régiment de chasseurs à cheval; Danette, Delaune, Georges Vandamme, députés; le comte de Montalembert, Auguste Bonin, ancien député, Florent Binaud, Dehau, Danchin, Brackers d'Ingo, Gossart, conseillers généraux; Guillaumont, Franchomme, conseillers d'arrondissement; Charles Desalle, maire de Lille, Laurens, Baudouin, Dubucq, adjoints; Dambrine, Legrand-Herman, Remy, conseillers municipaux; Le Vallant de Jolain, maire de Bersée, Charles Maurice, maire d'Attiches, le comte d'Hespeel, maire de Fournes; Charles Barrois, membre de l'Institut; Auguste Fauchille, Boyer-Chamnard, Desmaret, Chenevont, anciens députés; Gauthier, Duvallet, avocats; Le Blanc, Wargny, membres du tribunal de commerce; Venot, consul d'Espagne; Henri Langlais, rédacteur en chef de la « Dépêche»; Jules Duthil; Denis du Péage, Thellier de Poncheville, G. de Montigny, le baron de Villars, fongeur de Ligne, ancien député; de Bourges, d'Haroger, le baron Guillaume des Rotours; Maurice Vanlaere, le docteur Lemaitre, professeur aux Facultés Catholiques; Le Gall, trésorier-payeur général, Henri Louby, directeur de la Banque de France; Parenty, directeur de la Manufacture des Tabacs; Maxime Descampes, Battet, Roger, Julien Thiriez, Edouard Descamps, Edmond Faucheur, président de la Chambre de Commerce; Alfred Thiriez, Pierre Scalbert, Jean Joire, Le Coster, inspecteur principal au chemin de fer du Nord, Paul Féro-Vrau, Maquet-Deroode, Maurice Bernard, G. Clément, H. Barry, etc.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté au cimetière du Sud, où l'inhumation a été faite dans la caveau de famille.

Selon la volonté du défunt, il n'a pas été prononcé de discours.

Le condamné Meastdaght

Mardi prochain, à midi, en audience solennelle, la cour d'appel de Douai, procédera à l'enterrement des lettres de grâce de l'ancien Meastdaght dont la peine de mort vient d'être commuée en travaux forcés à perpétuité.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

PLUS DE BAINS DE MER

à tous les tempéraments. Aussi à tous ceux qui ont besoin d'air, de repos et de bonne hygiène, les docteurs recommandent de se rendre aux plages, le séjour à la campagne. Il est important cependant pour obtenir d'une cure d'air toute l'efficacité bienfaisante qu'on en attend de choisir un pays très sain. Le château d'Assigne, à Tourmignies, transformé en hôtel, Family Hôtel, situé au milieu d'une ravissante campagne, loin de tout centre industriel et entouré d'un vaste parc de plus de trente hectares, rempli de toutes les conditions requises. Quoique les prix soient des plus avantageux, les familles sont assurées de trouver au Family Hôtel en même temps que le confort le plus moderne, un séjour des plus agréables et les distractions les plus honnêtes. Les pensions sont de 200, 180 et 150 francs; pour ces dernières on est prié d'écrire à M. Delepiere, directeur, indiquant le nombre de personnes. A table d'hôte, déjeuners et dîners, 3 fr. Téléphone 404-3430 n° 4.

Le deuil était conduit par les cousins du défunt, MM. le comte Boselli, Albin Rozet, Jacques et Paul Boselli, de Toyot, le marquis de Réaulx, Henri Jobez, Dufaux, le vicomte de Laitre, de Tricombe, Gustave Serive, Crapin-Serive, Dujardin-Serive, Serive-Vicour, André Serive, Emile Serive, conseiller général, Gaston Serive, Roussel-Serive, Deacamps-Serive, etc.

S. G. Mgr Delamare, évêque de Cambrai, avait spécialement délégué pour le représenter M. le chanoine Poncelet, son secrétaire particulier.

Parmi les personnalités présentes, citons Mgr Baunard, recteur de l'Université Catholique, le chanoine Carton, architecte, doyen de Saint-Pierre-Saint-Paul, le chanoine Masquelier, directeur de la Croix du Nord, le chanoine Vandamme, l'abbé Buns; le général comte de Germiny, le commandant Delanno, Benoit, chef d'escadron au 8^e régiment de chasseurs à cheval; Danette, Delaune, Georges Vandamme, députés; le comte de Montalembert, Auguste Bonin, ancien député, Florent Binaud, Dehau, Danchin, Brackers d'Ingo, Gossart, conseillers généraux; Guillaumont, Franchomme, conseillers d'arrondissement; Charles Desalle, maire de Lille, Laurens, Baudouin, Dubucq, adjoints; Dambrine, Legrand-Herman, Remy, conseillers municipaux; Le Vallant de Jolain, maire de Bersée, Charles Maurice, maire d'Attiches, le comte d'Hespeel, maire de Fournes; Charles Barrois, membre de l'Institut; Auguste Fauchille, Boyer-Chamnard, Desmaret, Chenevont, anciens députés; Gauthier, Duvallet, avocats; Le Blanc, Wargny, membres du tribunal de commerce; Venot, consul d'Espagne; Henri Langlais, rédacteur en chef de la « Dépêche»; Jules Duthil; Denis du Péage, Thellier de Poncheville, G. de Montigny, le baron de Villars, fongeur de Ligne, ancien député; de Bourges, d'Haroger, le baron Guillaume des Rotours; Maurice Vanlaere, le docteur Lemaitre, professeur aux Facultés Catholiques; Le Gall, trésorier-payeur général, Henri Louby, directeur de la Banque de France; Parenty, directeur de la Manufacture des Tabacs; Maxime Descampes, Battet, Roger, Julien Thiriez, Edouard Descamps, Edmond Faucheur, président de la Chambre de Commerce; Alfred Thiriez, Pierre Scalbert, Jean Joire, Le Coster, inspecteur principal au chemin de fer du Nord, Paul Féro-Vrau, Maquet-Deroode, Maurice Bernard, G. Clément, H. Barry, etc.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté au cimetière du Sud, où l'inhumation a été faite dans la caveau de famille.

Selon la volonté du défunt, il n'a pas été prononcé de discours.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à la gare de Lille, pour être inhumé.

ROUBAIX

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

Un qui se casse une jambe. — Hier, à l'angle de la Grand-Place et de la rue de Valenciennes, un coiffeur, Courteil, est tombé et a brisé sa jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Arrestation de vol. — Des agents de sûreté ont arrêté, Grand-Place, hier après-midi, François Leroy, 31 ans, ouvrier tapissier, accusé de vol de vêtements. Leroy était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de la justice de Valenciennes. Il a été conduit à la prison de Valenciennes.

STAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10. — Louis Moore, rue de Valenciennes, 10.

Nécessaires. — Laurance Anselme, rue de l'Avocat, 31. — Norbert Henno, rue de Jules, 15. — Félix Ernst, rue Beaumont, 135. — Jules Bracquel, boulevard de Metz, cour St-Hilaire. — Louis Moore, rue